

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.

**Tribunaux.**

Plusieurs journaux ont rendu compte d'une discussion fâcheuse qui s'était produite à Ajaccio entre un avocat et M. le procureur impérial. Le même fait vient de se renouveler. Le 19 décembre, M. Verstin, ancien bâtonnier et membre du conseil de discipline, plaideait, conjointement avec M. Cotti, devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio. Il retrouvait les derniers arguments du ministère public et venait de dire : « La réplique majestueuse de M. le procureur impérial n'aura pas, j'ose l'espérer, fortement impressionné le public, lorsque M. Categgiani l'interrompra brusquement par ces mots : « Mais c'est insolent ! »

Le conseil de discipline de l'ordre s'est réuni pour rédiger une protestation. Les principes sur lesquels il se fonde, c'est que, en supposant que l'avocat s'écarte des bornes de la défense, on qu'il se permette d'attaquer les personnes, de reconnaître même la loi, il appartient au ministère public de requérir l'application des peines mentionnées dans l'article 18 de l'ordonnance du 20 novembre 1822 ; mais qu'il n'est permis en aucun cas de gêner la liberté de la défense par une interruption blessante.

Ce serait, selon le conseil, jeter de la déconsidération sur l'ordre tout entier aussi bien que sur l'avocat plaçant ; il y a plus, ce serait entraver des efforts faits pour sauver un innocent calomnié ou pour atténuer la rigueur des lois envers un coupable qui peut n'avoir pas perdu tout droit à l'indulgence.

**FAITS DIVERS.**

Nous lisons dans la Correspondance Havas :

« On s'occupe toujours beaucoup de la terrible affaire qui menace un médecin de Paris d'une prochaine comparution devant la Cour d'assises. On a quelques détails, regardée comme sa victime. Elle se nomme de Paw et était veuve d'un artiste peintre. Elle-même cultivait la peinture. Pendant assez longtemps, elle occupa un atelier dans la rue du Cherche-Midi, au n° 12. Elle avait sollicité fréquemment des travaux de l'administration des beaux-arts et en avait obtenu une ou deux fois des commandes, des copies de tableaux qui lui avaient été accordées comme encouragement. Beaucoup de personnes se souvenant de l'avoir vue dans les galeries du musée du Louvre s'occupant de ses études et de ses travaux. »

— L'intensité de plus en plus grande du froid au commencement de l'année 1864 donne un certain à-propos aux éphémérides suivantes que nous fournissons les annales rouennaises :

5 janvier 1221. Fortes gelées, depuis la veille des Rois jusqu'au 31 mars; il tomba une très grande quantité de neige.

5 janvier 1709. Entre huit et neuf heures du soir, le vent, qui était au midi et à la pluie, tourna subitement au nord. En moins d'une heure les ruisseaux se trouvent gelés. Le froid redoubla toute la nuit et alla chaque jour en augmentant. Le thermomètre descendit à 15 degrés; ce fut au point que le pain et l'eau gelaient près du feu. Les prêtres même à l'autel étaient obligés de faire mettre un rechaud à côté du calice, qui, malgré cette précaution, gelaient encore. Un grand nombre d'animaux périrent de froid; les semences qui étaient en terre furent perdues, et, par suite, la disette fit monter le prix du blé jusqu'à 32 livres la mine, ancienne mesure équivalant à 78 litres 04, prix exorbitant à cette époque; aussi quantité de personnes moururent-elles de misère.

La rigueur du froid dura six semaines, dit le Nouvelliste de Rouen. Pour comble de malheur, la fonte des neiges amena des inondations considérables; à la porte du Bac, l'eau monta à la hauteur de 6 pieds; elle atteignait la rue Potard. Le pont fut brisé et plusieurs bateaux coulèrent à fond.

— On lit dans le Nouvelliste de Marseille :

« Notre ville, qui s'était endormie hier au bruit du vent et par un temps sec, s'est réveillée, non sans surprise, enveloppée d'un épais linceul de neige. Depuis 1843, croyons-nous, la neige, qui ne fait parmi nous que de rares et courtes apparitions, n'était pas tombée avec une telle abondance. Elle n'a pas cessé, depuis ce matin, de faire voltiger dans l'air ses légers flocons, et la température, déjà froide hier, s'est encore considérablement refroidie. »

— On lit dans le Salut public, de Lyon, du 3 janvier :

« On a trouvé ce matin, à l'angle de la rue Suchet et du cours Vitton, un individu complètement gelé. On a supposé que cet homme avait été surpris par le froid en état d'ivresse; comme il respirait encore, on s'est empressé de lui donner tous les secours que réclamait son état; mais à peine la chaleur était elle revenue à ses membres, roidis par le froid, qu'il rendait le dernier soupir. »

— On communique au Salut public, de Lyon, ce trait d'un avare :

« La monnaie de l'avarice n'est pas morte avec le père Crepin. Cet illustre avare a laissé des successeurs qui renouvellent ses lauderies avec des variantes fort drôlatiques. En voici un exemple assez curieux. »

« M. X..., veuf sans enfants, ayant depuis quelques années atteint le versant occidental de la vie, ancien fonctionnaire, aujourd'hui retraité, est affligé d'une plate malheureusement assez rare, celle d'une fortune s'élevant à 20,000 fr. de revenu. Il habite à Lyon une vieille maison décoree de ses murs lézardés; un chat étique et une gouvernante composent avec lui tout le personnel du logis. »

« Deux heures sonnent au coucou de la cuisine, seule horloge du logis, c'est l'heure de l'unique repas que se permet dans sa journée M. X... Il se met donc à table, insère un des bouts de sa serviette entre son cou et sa cravate et s'empare d'un pain dont il extrait la mie; cette mie, il la tourne, la roule dans la paume de ses mains et en fait une boulette qu'il dépose près de lui, dans une soucoupe. Ces préliminaires accomplis, il se met à manger comme un simple mortel, puis la soif étant venue, il faut bien, bon gré mal gré, la satisfaire, et c'est ici que va se révéler l'office de la boulette: il arrive fréquemment qu'en versant du vin dans un verre une ou deux gouttes glissent le long de la paroi extérieure du goulot de la bouteille et se perdent dans le trajet, cela arrive surtout lorsque l'orifice du goulot a quelque échancrure. Eh bien! le cas échéant, M. X... saisit la boulette, l'applique au bas du goulot et, en faisant remonter lentement jusqu'en haut sur le trajet de la goutte extravasée, celle-ci se trouve pompée, absorbée par la boulette, que l'avare replace ensuite sur la soucoupe, où elle demeure jusqu'à ce qu'il s'en serve de recherche pour une opération semblable. »

« On pourrait penser que M. X... use de ce moyen par mesure de propreté, afin de ne pas salir ses mains lorsqu'il aura à prendre la bouteille, ou pour ne pas tacher la nappe; c'est une erreur. D'abord parce que M. X... a toujours les mains sales, et ensuite parce que le luxe d'une nappe est inconnu chez lui. Son but est tout simplement de ne pas laisser se perdre cette goutte de vin. La preuve, la voici: le repas est terminé, l'avare prend la boulette, toute rouge du vin absorbé, l'introduit délicatement dans sa bouche et la tient là dix minutes, la tournant, la suçant et en exprimant le jus, comme ferait un enfant d'une praline, ou un trouper de sa chique, avec cette différence pourtant que celui-ci crache le jus, tandis que l'autre ne le rejette pas. Enfin, et cela fait M. X... avale cette pauvre boulette réduite à l'état de mucilage. »

C'est ce qu'il appelle son dessert. Cette scène se reproduit toutes les vingt-quatre heures. »

— On lit dans l'Impartial de la Meurthe :

« La veille de Noël, la dame P..., de Tonnoy, craignant d'être victime d'un vol pendant qu'elle assisterait à la messe de minuit, eut l'idée de cacher son épargne, consistant en dix-huit pièces de 20 francs, dans le fond d'un chaudron contenant des pommes de terre destinées à deux porcs. Le lendemain, son mari, qui ne se doutait de rien, distribua, comme de coutume, la nourriture des bestiaux. Mais l'un de ces deux porcs ne tarda pas à donner des signes de malaise, et il se decida à le tuer. »

« Qu'on se figure alors l'ébahissement du brave homme en trouvant une somme ronde de 300 francs dans les intestins de l'animal! La poule aux œufs d'or était donc une vérité? Le sieur P... s'extasiait sur ce rare phénomène, lorsque sa femme intervint et lui révéla le mot de l'énigme. Cependant trois pièces manquaient. On visita le réduit plusieurs jours de suite, mais des perquisitions demeurèrent infructueuses. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une ressource, et on nous assure qu'elle va être employée: c'est d'immoler le compagnon du mangeur d'or, car, sans aucun doute, il a pris sa part du merveilleux festin... et il ne veut rendre les 60 francs qu'avec sa vie. »

— Il résulte des comptes-rendus du commerce et de la navigation, qui viennent d'être publiés, que la consommation du papier étranger en Angleterre augmente considérablement. 112,503 quintaux ayant été importés dans les onze premiers mois de cette année contre 92,288 quintaux dans la période correspondante de 1862. C'est la Belgique qui en fournit la plus grande quantité. Dans les onze premiers mois qui ont fini en novembre 1863, 34,746 tonnes de chiffons, pour la fabrication du papier, sont arrivées de l'étranger sur le marché anglais. (Globe).

— On lit dans le Journal de Nice :

« Un douanier de Roquebrune a trouvé, le 5 décembre, sur un rosier, un nid de rossignols dans lequel il y avait cinq petits. Lorsque ce phénomène a été connu dans les environs, les curieux, venant de Monaco, de Menton et même de Nice, étaient si nombreux pour voir cette merveille, que le douanier, craignant que la mère, dérangée toute la journée par les visiteurs, n'abandonnât ses petits, les a dénichés pour les élever à la brochette. »

« Sir John Morton, riche capitaliste, qui habite une des plus gracieuses villas de Menton, en a offert 500 fr., qui, comme on le pense, on été bien vite acceptées. »

— On écrit de Bruxelles au Courrier de l'Escaut :

« Notre monde financier vient de s'émeuvr d'une faillite qui est appelée à voir un grand retentissement en Belgique. MM. Trumper et Martens, chefs d'une des plus anciennes maisons de banque de la capitale, viennent de déposer leur bilan en laissant, dit-on, un passif de plus de deux millions de francs et un actif tellement minime, qu'il ne vaut guère la peine d'être mentionné. M. Trumper s'était marié il y a quelques semaines dans des circonstances qu'il est prudent de ne pas mentionner. Un fait assez curieux, c'est que ces manieurs d'argent étaient depuis de longues années les banquiers de la liste civile. Aussi leur faillite fait-elle perdre au Roi une somme de deux cent mille francs. »

**VARIÉTÉS.**

**Un nouveau Robinson.**

En 1860, une expédition partit du sud de l'Australie, avec le dessein de pénétrer dans l'intérieur du continent, à la recherche de célèbres voyageurs australiens Burke et Wilks. Le compte-rendu de cette expédition a été publié dernièrement par M. William Westgairb, dans un volume intitulé: *Tracks of Mc Kinley and others across Australia*. (Route de Mc Kinley et autres à travers l'Australie). Un chapitre de ce livre contient l'intéressante relation des aventures d'un certain James Morrill qui, six mois après le passage de l'expédition chez M. Harvez et Somers, sur la rivière Bowen, se présenta tout à coup devant deux bergers, au confins de la propriété de ces messieurs. L'histoire entière de la colonisation de la Nouvelle-Hollande n'offre pas une page plus saisissante. Voici :

« Bien qu'à peu près nu et d'une couleur jaune rouge, il était évident que Morrill n'était pas originaire du pays. Les bergers s'étaient précipités sur leurs armes, dans l'appréhension d'un danger possible, il leur cria dans une langue qui ressemblait à de l'anglais, qu'il était leur compatriote. Le premier moment de surprise passé, il leur expliqua qu'il y avait dix-sept ans qu'il vivait chez les indigènes du voisinage; qu'il était le dernier survivant de l'équipage et des passagers d'un navire naufragé en 1846 sur un récif de la côte. »

James Morrill était né près de Maldon, dans le comté d'Essex, en Angleterre, et faisait partie de l'équipage du navire naufragé le *Peruvian*. Ramené au port de Denison, ses récits furent l'objet de l'intérêt public: une souscription sur son profit servit d'abord à lui procurer des vêtements, puis à lui donner les objets les plus essentiels à la vie. Ses aventures peuvent se résumer ainsi :

« Le capitaine du *Peruvian* venait d'être prévenu de la présence de brisants, symptômes de l'existence de dangereux récifs de coraux dans ces parages. Malgré les dispositions prises aussitôt, le navire fut entraîné dans les remous et bientôt le sinistre arriva. C'était pendant la nuit; une tempête épouvantable régnait dans le moment; une lame avait emporté les deux embarcations du bord, et avec elles le second et le lieutenant. Jetés sur les rochers, les gens du navire reconnurent bien vite qu'il n'y avait de salut pour eux que dans la prompte construction d'un radeau. On se mit à l'œuvre; le radeau terminé fut mis à flot et chargé; des vivres les plus indispensables; une lame le jeta si violemment contre les parois extérieures du navire qu'il se brisa en deux, divisant de la sorte 14 hommes de l'équipage et 7 passagers qui déjà avaient pu y prendre place. Des efforts surhumains parvinrent à rapprocher les morceaux, et la lame les avait poussés déjà bien loin du navire lorsque les naufragés jurèrent se croire tous en sûreté sur ces débris rajustés et mal joints. Pendant quarante deux jours ces malheureux créatures furent hâlôtés par les flots; tantôt l'un, tantôt l'autre étaient arrachés de dessus ce frêle esquif et lancés dans l'éternité. Enfin, après cette longue agonie, le radeau vint échouer sur la côte nord du cap Cleveland. Les survivants ne saurèrent leur vie qu'en mangeant la chair de trois requins pêchés au milieu de la bande qui suivait avec obstination le radeau, alléchée par les cadavres que la mer et l'équipement en arrachait de temps à autre. »

« Une fois à terre, les coquillages de la plage les nourrirent pendant une quinzaine de jours; mais, découverts par les naturels du pays, une autre existence allait s'ouvrir pour eux. Des vingt et une personnes qui avaient confié leurs jours au radeau, quatre survivèrent: le capitaine, sa femme, Morrill et un enfant. Après bien des pourparlers, ces Indiens finirent par les emmener dans leur tribu, qui n'était pas fort éloignée du lieu où ils avaient abordé. La couleur blanche de leur peau semblait produire un étonnement auquel le frayer n'était pas étranger. Plus d'un sauvage prit la fuite à leur simple aspect. Le bruit de l'arrivée de gens si extraordinaires chez ces nations primitives se propagea rapidement. Les jours se succédaient et la curiosité ne se rassasiait pas. De toutes les tribus d'alentour on venait voir ce phénomène effrayant et sur-naturel de quatre êtres humains à peau blanche. La bienveillance des naturels à qui ils avaient à faire se borna à ne pas les tuer: bientôt il fallut que ces infortunés se misent à la recherche des racines dont se nourrissaient les gens du pays et réussissent, à la grâce de Dieu, au milieu de ces sauvages qui leur laissaient la liberté de leurs mouvements, tout en veillant à ce qu'ils ne s'éloignent pas trop. Les privations et les souffrances qu'ils endurèrent ne peuvent se raconter. Dix ans après l'échouement du radeau sur le cap Cleveland, Morrill se trouva seul. Cet homme de fer put s'habituer aux meurs et aux habitudes des sauvages. »

« Ce que Morrill raconte de la vie des tribus de l'intérieur de la Nouvelle-Hollande est intéressant à plus d'un titre. Ils sont barbares, dit-il, cruels et traîtres; il existe parmi eux une espèce de compagnonnage qui leur fait connaître leurs amis et leurs ennemis particuliers. Lui-même eut des amis et des ennemis; plus d'une fois il serait tombé dans les embûches de ceux-ci, si ceux-là n'eussent veillé sur lui. Il confirme ce fait déjà trop certain des habitudes de cannibales des bordes nombreuses qui peuplent l'intérieur du continent; seulement ses allégations ne font pas tout nouveau sur le point de vue; il faut envisager l'anthropologie. La cruauté n'est pour rien dans l'habitude de se manger les uns les autres. Les Australiens ne mangent que leurs chefs ou leurs amis les plus chers, après leur mort; par cela ils croient s'approprier quelques-unes des vertus ou des qualités du défunt. »

Des années se passèrent avant que Morrill, dont le souvenir n'était pas hors des établissements anglais, eût été le moindre récit concernant les compagnons. Plus d'une fois il crut s'apercevoir que les Indiens avaient en semble de longs entretiens dans lesquels il pouvait être question du voisinage inquiétant des blancs; mais ses gardiens faisaient toujours en sorte qu'il ne pût comprendre exactement ce dont il était question. »

« Cependant un jour le hasard le favorisa; il apprit (deux ans avant sa délivrance) que des hommes de sa couleur venaient de fonder un établissement sur la rivière Bowen. Il eut la prudence d'esprit de sembler ignorer cette particularité. A de certains signes des sauvages, Morrill comprit encore que le flot de la civilisation approchait. Il dissimula de son mieux. Il aurait tenté d'échapper à la surveillance de ses amis, mais la présence des ennemis de sa tribu dans le voisinage le retint toujours. Une singulière circonstance devait changer encore sa destinée. »

« Par curiosité, parait-il, les tribus se l'étaient prêtée de l'une à l'autre. Un certain jour, par une raison qu'il ne peut dire, on le fit passer chez une tribu amie, demeurant entre le cap Bowling Green, et la rivière Burdekin. Là, à cette rivière, il vit venir boîrés des bestiaux dont l'existence lui révéla la présence des blancs. Une autre fois, caché derrière les broussailles, il vit encore des bestiaux venir boire dans le Burdekin, mais alors accompagnés d'un homme avec un fouet. Dès ce moment, son plan fut arrêté. Une dernière crainte le retenait pourtant; quel parti les blancs lui feraient-ils? Si on lui fit le prendre pour un insulaire? Si la terreur armait les bras des blancs lorsqu'il voulait se jeter? Mourir pour mourir, se dit-il un jour, il vaut mieux en finir. Résolu, il s'échappa, arriva devant les deux bergers. Il était délivré. »

**BULLETIN FINANCIER.**

6 janvier 1864. Les affaires sont sans animation au début, mais les cours sont assez fermes. On espère généralement que le gouvernement anglais finira par réussir dans ses efforts pour empêcher un conflit entre l'Allemagne et le Danemark. Par contre, la situation financière recommence à exciter, sinon des inquiétudes, au moins quelques préoccupations. L'encaisse de la Banque est toujours assez bas. Les reports ont été encore plus tendus dans les Bourses de départements qu'à Paris. Le report sur la rente, à Lyon, s'est élevé jusqu'à 45 centimes.

La fin de la Bourse est meilleure; les cours se relèvent et les affaires sont animées. La rente finit à 66-75, après avoir fait 66 60. Les consolidés anglais sont venus en baisse de 1/8 à 90 7/8 à 91. L'Italien a varié de 71-55 à 71 65 et le Mobilier s'est relevé de 1030 à 1046-25. L'Espagnol a monté à 617-50. Les Chemins ont peu varié. L'Orléans reste à 975, le Nord à 974-25, l'Est à 1578-75, le Lyon à 932-50, le Midi à 680, l'Ouest à 540. Les Autrichiens sont cotés 403-75, les Lombards 320, les Sardes 395, les Romains 376-25, les Saragosse 617-50, les Nord d'Espagne 525. Les Suez sont à 470 et les Transatlantiques à 521-25. Cours moyen du comptant: 3 %, 66.42 1/2. 4 1/2, 94.60. Banque de France, 3,300.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

**Caisse spéciale**

DE COMPTES COURANTS ET DE DÉPÔTS. Les fonds déposés en compte courant, et pouvant être retirés à volonté, sont productifs d'intérêts à 4 0/0. L'intérêt varie de 1/2 à 6 0/0 pour les dépôts faits à échéance. La maison se charge gratuitement, au moyen des comptes de chèques, de tous services de caisse pour compte de ses déposants et de l'encaissement des coupons, etc., etc. On se charge aussi de faire exécuter au comptant, à Paris, et sur toutes les places de l'Europe, tous achats et ventes de valeurs, ainsi que de souscrire aux emprunts d'Etats.

MM. L. MONTIER & Co. banquiers, rue Richer, 47, à Paris. 4268-6369

**THEATRE DE LILLE.**

Vendredi 8 janvier 1864. Au bénéfice de M. Blanchard. Les Diables noirs, drame nouveau en 4 actes. Orphée aux Enfers, opéra-bouffe en 4 actes. Dimanche 10 janvier. Les Diables noirs, drame nouveau en 4 actes. Si j'étais Roi, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux. Lundi 11 janvier. L'Aïeule, drame en 6 actes. Orphée aux Enfers, opéra-bouffe en 2 actes et 4 tableaux. Mardi 12 janvier. Charles VI, grand-opéra en 5 actes.

Incassablement ouverture des Bals masqués.

AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

**AVIS.**

A louer le magnifique établissement du Pré-Catelan, avec tout son matériel d'exploitation. S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

**PASTILLES DE POTARD**, pectorales uniques sans opium, sont reconnues par les médecins des hôpitaux infirmités contre les rhumes, bronchites chroniques, asthmes, catarrhes, oppressions, irritations de poitrine, grippe et les glaires; facilitent l'expectoration, ce qui les rend précieuses pour les vieillards et les enfants. — A Paris, pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18; à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24.

**Bourse de Paris**

RENTES ET ACTIONS	DU 5 JANVIER.		DU 6 JANVIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 45	66 30	66 35	66 50
Dito fin cour.	66 70	66 65	66 60	66 75
4 1/2 0/0 cpt.	94 60	94 60	94 60	94 60
Dito fin cour.	450	450	450	450
Oblig. Trésor	3295	3300	3300	3300
Banq. de Fran. crédit foncier	1225	1225	1225	1225
estamp. cpt.	1230	1227 50	1230	1230
Dito fin cour.	1190	1190	1190	1190
De nouv. cpt.	1190	1192 50	1192 50	1190
Dito fin cour.	1042 50	1036 25	1033 75	1040
Gré. mobilière comptant.	1050	1037 50	1030	1046 25
Dito fin cour.	765	766 25	767 50	770
comptant.				
Dito fin cour.				
CHEM. DE FER Orléans, cpt.	975	977 50	975	975
Dito fin cour.	976 25	975	975	975
Nord, compt.	971 25	968 75	970	975
Dito fin cour.	970	972 50	970	972 50
Est, comptant	478 75	477 50	476 25	478 75
Dito fin cour.	477 50	480	478 75	478 75
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	930	930	932 50	927 50
Dito fin cour.	930	930	932 50	932 50
Midi, compt.	677 50	677 50	680	676 25
Dito fin cour.			680	680
Ouest, compt.	510	512 50	512 50	515
Dito fin cour.			510	510
Genève, compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné, cpt.			483 75	482 50
Dito fin cour.				
Ardenne, cpt.	465	467	466 25	466 25
Dito fin cour.				
Alger, compt.				

**Prix des huiles à Lille, le 8 janvier.**

Colza.	88	à	88
Idem étrangères.			
Œillette bon goût.			
Cameline.	85	à	84
Chanvre.			
Lin du pays.			
Id. étrangères.			
Huile épuree pour quinquet.	94	à	94
Id. pour reverberes.	92	à	92

GRAINES (hect.)	TOURTEAUX (100 k.)			
Colza.	25 à 27	14 à 14 50		
Œillette b.	28 50	14 50		
Id. rouss.				
Cameline.	19	22	15	24
Chanvre.				
Lin du pays.	25	27	22 50	29

**Prix-courant légal des spiritueux, à Lille**

Marché du 5 janvier 1864.

Esprit 3/6 Montpell.	hect.	78
3/6 betterave fin	id.	78
3/6 melas ind.	id.	78
3/6 fin de grains	id.	78
3/6 de riz.	id.	78
Genièvre.	id.	40
Anis.	id.	78

**VILLE DE ROUBAIX.**

Salle de la Mairie. Mercredi 13 janvier 1864.

**CONCERT**

donné par MM. LÉON FIRKET et GUSTAVE LIBOTTON, violoniste et violoncelliste, avec le concours de M<sup>lle</sup> VERKEN, cantatrice; M. BONNEFOY, 1<sup>re</sup> basse du théâtre de Lille; M. DESROUSSEAUX, poète-chansonnier; MM. DELANNOY et L. KIPS, Et de la société des Orphéonistes (Cricks-Sicks) de Tourcoing.

**PROGRAMME :**  
PREMIÈRE PARTIE.  
1. Chœur.  
2. Fantaisie sur des motifs de la *Fille du Régiment*, exécutée par M. G. Libotton, (Servalis).  
3. Air du *Cheval de Bronze*, chanté par M. Bonnefoy, (Auber).  
4. Fantaisie ballet, exécutée par M. L. Firket, (Beriot).  
5. Air de l'*Ambassadrice*, chanté par M<sup>lle</sup> Verken, (Auber).  
6. Chansonnette exécutée par l'auteur. (Desrousseaux).

DEUXIÈME PARTIE.  
1. Chœur.  
2. Duo par MM. L. Firket et Libotton (Leonard et Servalis).  
3. Air chanté par M<sup>lle</sup> Verken, (Adam).  
4. *Hommage à Beethoven*, par M. Libotton. (Servalis).  
5. Air des *Porcherons*, par M. Bonnefoy. (Grisar).  
6. *Ave Maria*, exécutée par M<sup>lle</sup> Verken, MM. Firket, Libotton, Delannoy et Kips. (Gounod).  
7. Chansonnette exécutée par l'auteur. (Desrousseaux).

Le concert commencera à sept heures et demie. Prix du billet: par souscription, 4 fr.; à l'entree, 5 fr.